



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

Montrouge, le 3 juillet 2023

Journée d'intégration des élèves de 2nde le lundi 11 septembre 2023

Madame, Monsieur,

Conformément au calendrier pédagogique, une journée d'intégration est organisée pour l'ensemble des élèves de 2nde, le **lundi 11 septembre 2023**.

L'arrivée au lycée est une étape importante dans le parcours scolaire de vos enfants. L'objectif de ce temps d'intégration est de permettre aux lycéens, anciens et nouveaux à JDA de se connaître et de commencer à tisser les premiers liens qui leur permettront d'avancer ensemble pendant toute leur scolarité.

La promotion sera répartie en quatre groupes composés des élèves des trois classes. La journée s'organisera de la façon suivante : **une initiation à l'escalade** à la salle Arkose Didot (<https://arkose.com/didot/tarifs-cours-resa>) et **une marche sur la coulée verte**. Le midi, un pique-nique rassemblera tous les élèves de la promotion. Les horaires de départ et de retour différeront en fonction des groupes et vous seront communiqués à la rentrée scolaire.

Vos enfants seront encadrés par **des moniteurs spécialisés** (pour l'activité escalade à l'espace Didot), deux professeurs d'EPS de 2nde, les professeurs principaux, un éducateur lycée et la responsable de vie scolaire.

La participation aux frais de 25 euros sera facturée aux familles par la comptabilité.
Les élèves prévoiront un pique-nique et une bouteille d'eau.

Nous vous remercions de **compléter et signer le talon-réponse** ci-joint que votre enfant remettra à M. Marin-Pache **dès le mercredi 6 septembre 2023**.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre entier dévouement.

Monsieur MARIN-PACHE
Adjoint pédagogique lycée

Madame ZAMORA
Responsable de vie scolaire



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

AUTORISATION DE PARTICIPATION

À LA DEMI-JOURNÉE D'INTÉGRATION DES SECONDES

Le lundi 11 septembre 2023 à la salle d'escalade ARKOSE Didot et à la coulée verte

Talon réponse à compléter et à remettre à M.Marin-Pache (bureau 108) dès le mercredi 6 septembre et avant le vendredi 8 septembre au soir

Madame, Monsieur.....

Parent de l'élève :

En classe de : 2nde.....

- A (ont) bien pris note de l'organisation de la demi-journée d'intégration pour les classes de 2nde, le lundi 11 septembre
- Accepte (nt) que son (leur) enfant **prenne le tramway** afin de rejoindre **avec les accompagnateurs** les deux lieux dédiés au temps d'intégration (DIDOT/parc Brassens)
- Accepte (nt) que son (leur) enfant **participe à l'initiation à l'escalade** organisée à la salle Arkose Didot

Une participation aux frais de 25 euros sera prélevée par la comptabilité

Les élèves devront prévoir leur titre de transport pour les déplacements en tramway

Numéro de téléphone où vous joindre en cas d'urgence :

Fait à, le.....

Signature(s) du (des) parent(s) :

Les informations recueillies par l'Institution Jeanne d'Arc de Montrouge font l'objet d'un traitement informatique destiné à recueillir les adresses, numéros de téléphone des parents de nos élèves. Les destinataires des données sont : le service administratif de l'Institution Jeanne d'Arc de Montrouge. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez-vous adresser à la direction.

Institution Jeanne d'Arc - 44, rue Gabriel Péri - 92120 MONTRouGE.

Téléphone : 01-42-53-18-95 - Site internet: jamontouge.com